



# Réinscription 2024-2025

## Accueils périscolaires et extrascolaires

en 2 étapes :

JUSQU'AU 28 JUIN 2024

**1** Mettez à jour vos informations directement depuis le portail famille via les onglets "Informations santé" et "Coordonnées"

### MON TABLEAU DE BORD



### MA FAMILLE



**2** Muni de la copie de l'assurance en responsabilité civile, de la copie des pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant et de la copie de votre justificatif de domicile de moins de 3 mois, rapprochez-vous du directeur du centre pour convenir d'un rendez-vous et finaliser votre inscription.

Prévoyez un peu de temps devant vous ! Lors de cette rencontre, vous serez amené à signer la fiche sanitaire et à répondre à quelques questions.



Pour les situation spécifiques suivantes, contacter le Guichet Unique :

- Si votre enfant nécessite un PAI
- En cas de garde alternée
- Si votre foyer compte un enfant en situation de handicap